

***Anesthésiologie – Conférences scientifiques***  
**Mars 2005**

**Les défibrillateurs automatiques implantables**

Par Susan Kaprelian, M.D., François Haddat, M.D., André Denault, M.D.,  
Marc Dubuc, M.D. et Pierre Couture, M.D.

**Objectifs** : Ce numéro aidera le lecteur à :

- Comprendre la fonction des défibrillateurs automatiques implantables (DAI).
- Connaître les indications du traitement par DAI (pour la prévention primaire et des affections spécifiques)
- Se familiariser avec différentes interventions chirurgicales qui peuvent causer des interférences électromagnétiques
- Savoir comment les DAI réagissent lorsqu'ils sont en contact avec des aimants.

**Questions : (seulement une réponse est correcte)**

1. Après la détection d'une arythmie ventriculaire, la fonction la plus importante d'un DAI est :
  - La stimulation antitachycardique
  - La cardioversion
  - La défibrillation
  - Tous les points ci-dessus.
2. Lequel des énoncés ci-dessous est une recommandation de classe 1 ?
  - Fibrillation ventriculaire idiopathique
  - TV spontanée avec cardiopathie structurale
  - Syncope d'origine inconnue pour laquelle le traitement pharmacologique est inefficace
  - Syncope chez un patient atteint de cardiopathie structurale avancée chez qui les investigations n'ont pas permis de définir une cause
3. Chez un patient atteint de cardiomyopathie hypertrophique, lequel des énoncés ci-dessous n'est pas un facteur de risque majeur ?
  - Fibrillation ventriculaire
  - Tachycardie ventriculaire spontanée soutenue
  - Obstruction de la voie d'éjection du ventricule gauche
  - Antécédents familiaux de mort subite

4. Laquelle des interventions ci-dessous ne cause pas une interférence électromagnétique (IEM) ?

- Chirurgie avec utilisation de l'électrocautérisation
- Cardioversion/défibrillation externe
- Imagerie par résonance magnétique
- Tomodensitométrie

5. Quand un aimant est placé sur le générateur du CDI :

- Le traitement de la tachyarythmie n'est pas affecté
- Le traitement de la tachyarythmie est activé
- Le traitement par défibrillation est désactivé
- La fonction de stimulation du CDI est affectée

Vous pouvez nous retourner par fax le questionnaire dûment rempli à l'attention du Comité de la formation médicale continue, de l'Université de Montréal au (514) 343-6913. Nous vous renverrons par fax votre test corrigé.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_